



CPBBW
Comité Provincial
Bruxelles / Brabant Wallon



RÉCUPÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

Version mise à jour le : 09.04.26

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues avant la date limite sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date limite*
------	---------	--------	------	----------------------	--------------

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la date mentionnée :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date de perte de qualification
------	---------	--------	------	----------------------	--------------------------------

* La date limite est la date où le montant dû doit être sur le compte du CP. Prenez vos précautions en cas de paiement programmé !

!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPÉTITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!
En cas de paiement après la perte de qualification, la réactivation sera effective à la plus prochaine mise à jour du listing.
Les montants non-payés pour le 30 juin de la saison en cours, seront majorés de 20% pour la saison suivante.

N° compte CP : BE50 2100 3624 5518

Pour toute question concernant ces frais, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur
Trésorier
didier.tourneur@skynet.be
+32 477 89 54 30

